Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, à Paris le 22 octobre 2016.

2016-10-22

Deux rapports consécutifs de la mission d'enquête conjointe (JIM) définissent désormais sans aucune ambiguïté possible les responsabilités dans l'emploi d'armes chimiques en Syrie.

L'armée syrienne comme Daech ont utilisé des armes chimiques à l'encontre de populations civiles à au moins trois reprises. Ces actes sont inhumains et inacceptables.

La France n'acceptera pas que l'emploi d'armes chimiques en Syrie, établi maintenant de manière incontestable par le mécanisme d'enquête et d'attribution des Nations unies, reste impuni.

Ce que je souhaite, c'est une condamnation claire de ces crimes dans le cadre d'une résolution du conseil de sécurité des Nations unies, sous chapitre VII, plaçant sous sanctions leurs auteurs.

Le mécanisme d'enquête et d'attribution a été créé à l'unanimité des membres du conseil de sécurité; il leur appartient donc de tirer les conséquences des conclusions des rapports établis par le mécanisme.

Le conseil de sécurité avait déclaré en 2013 que les personnes responsables de l'emploi d'armes chimiques en Syrie devraient répondre de leurs actes. Nous appelons tous nos partenaires du conseil de sécurité à prendre leurs responsabilités.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 26 octobre 2016

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/200903-declaration-de-m-jean-marc-ayrault-ministre-des-affaires-etrangeres-et